

- ATTESTATION -

Application du taux réduit de TVA de 6% pour la rénovation d'un bâtiment d'habitation utilisé comme logement privé.

Le(s) soussigné(s) (nom et adresse)

.....
.....

agissant en tant qu'utilisateur(s) final(l)(aux) (propriétaire, locataire, usufruitier) (1) déclare(nt) que les travaux immobiliers qui seront réalisés sur l'immeuble situé à: *(adresse à compléter)*

.....
.....

par : *REMEHA NV, KORALENHOEVE 10, 2160 WOMMELGEM ou BERGENSESTEENWEG 709, 1600 SINT-PIETERS-LEEUV*
Numéro d'identification TVA de 6% étant donné que: BE0403.649.563

Sont soumis au taux réduit de TVA de 6% étant donné que:

- Les opérations immobilières se rapportent à un bien dont l'occupation remonte à 5 ans au moins ; date du premier occupation :
- Le bâtiment est utilisé exclusivement comme logement privé ; (1)
- Le bâtiment est affecté à un usage mixte; (1)
 - *Les travaux sont exécutés sur le bâtiment dans son ensemble, lequel est utilisé à titre principal comme logement privé. (1)*
 - *Les travaux sont exécutés sur le bâtiment dans son ensemble, lequel est utilisé à titre principal à des fins professionnelles (>50%) (1)*
Les travaux immobiliers reçoivent la répartition suivante:

| | | | | |
|---|----------------------------|---|-------|---|
| - | partie usage privé | : | | % |
| - | partie usage professionnel | : | | % |

Sauf collusion entre les parties ou non-respect manifeste des conditions applicables, cette attestation décharge l'entrepreneur de toute responsabilité quant à la détermination du taux de TVA.

(1) biffer la mention inutile

Fait à le (date)

Service

T₁ +32 (0)78 151 135 (Dans des heures de bureau)
T₂ +32 (0)78 155 658 (En dehors des heures de bureau)
F +32 (0)78 151 134
E service@remeha.be

Signature(s)